

Le Directeur général du Crédit Municipal de Paris

Vu les articles L.514-1 et suivants et D.514-1 et suivants du Code Monétaire et Financier ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment son article 10 ;
Vu l'arrêté de la Maire de Paris portant nomination du Directeur général de la caisse en date du 14 avril 2016 ;
Vu la délibération n°2018-06 du Conseil d'orientation et de surveillance en date du 30 mars 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est accordée aux agents ci-dessous cités (par ordre alphabétique) pour les avances ou prêts sur gages dans les limites, plafonds, et taux de majoration maximum par catégories d'objet ci-dessous indiqués :

Personnels Permanents :

Nom	Prénom	Fonction	Montant prêt maximum	Encours maximum par client	Livres photographes meubles	Bijoux de Catégorie A < ou = à 18 carats	Bijoux de Catégorie A > à 18 carats	Autres bijoux	Autres objets
					Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum
AMBENGI	FRANCIS	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BELLEROPHON	FABRICE	Directeur adjoint Prêt sur gage	20 000 €	30 000 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
BELMOKHTAR	NORA	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BOYER	MATTHIAS	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BUREAU	ELISABETH	Chargée de clientèle VEC	12 000 €	20 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BRAHMI	MICKAËL	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CELESTIN	ANGELA	Chargée de clientèle référente	12 000 €	20 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CHWAT	NICOLAS	Directeur VEC	20 000 €	30 000 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
CURTIS	DIANA	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
DELMOTTE	BRIGITTE	Directrice Générale Adjointe	20 000 €	30 000 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
DIBI	EDWIGE	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
DIEGONI	SOLINE	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
DOMINGUES VEIGA	TIAGO	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
FORTES DE BARROS	ANILDO	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
GIORGI	XAVIER	Directeur Général Délégué	20 000 €	30 000 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
GUILLETT ALLOU	SWANN	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
GUITARD	PAULINE	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
GUNALAN	KANUSIYA	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
JEAN – LOUIS	GINETTE	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KAMISSOKO	AWA	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KARUNAMOORTHY	JANANI	Responsable pôle caisse	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KAYAMAKOANGOU	PRISCA	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KHATTABI	JAMILA	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KOPF	FANNY	Directrice Prêt sur gage	20 000 €	30 000 €	0%	60%	60%	60%	33,33%
LEGENDRE	ELISE	Chargée de clientèle VEC	12 000 €	20 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
LINERE	WILMA	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
LOF	PAULETTE	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
MAURY	DAVID	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
MOHAMED	ALI	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
MORCHOISNE	CORINNE	Responsable d'équipe	12 000 €	20 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
RAFFY	CHRISTINE	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
REMIR	XAVIER	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
TACKELS	TIFFANY	Chargée de clientèle référente	12 000 €	20 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
TIRMARCHE	LAURENCE	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
TUTIC	MAXIM	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
VIRALDE	CHRISTOPHER	Chargé de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
ZEROUALA	LINDA	Chargée de clientèle	4 000 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
ZIOUANI	NADIA	Responsable d'équipe	12 000 €	20 000 €	0%	32%	20%	20%	20%

Personnels Temps non complet :

Nom	Prénom	Fonction	Montant prêt maximum	Encours maximum par client	Livres photographies meubles	Bijoux de Catégorie A < ou = à 18 carats	Bijoux de Catégorie A > à 18 carats	Autres bijoux	Autres objets
					Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum	Taux majoration maximum
ADBELMOUMENE	NEILA	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
BOUNAJDA RACHEDI	ISSA	Chargé de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CASTIGNETTI	LEHNA	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CHAUVEAU LE GUERN	LISA	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
CUELLAR	GUSTAVO	Chargé de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
EUPHROSINE	HAUMEA-LOU	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
HADMAR GARNIER	ANTHEO	Chargé de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
HEIDER FUENTES	MELANIE	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KALEESWARAN	ABITHI	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
KOURDASSI	SHAINES	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
MAIZA	YOUSRA	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
NATHAKUMAR	SANKAVY	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
NGO	CARINE	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
SOW	NAOMYROSE	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
STRAUSS ALILI	NERYS	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%
TOURMENTIN	ELISE	Chargée de clientèle	700 €	10 000 €	0%	32%	20%	20%	20%

Article 2 : Délégation de signature est accordée aux agents ci-dessous cités (par ordre alphabétique) pour valider les avances ou prêts sur gages accordés en comité des crédits et dans les limites fixées par la délibération du Conseil d'orientation et de surveillance du 30 mars 2018 qui sont les suivantes :

- l'encours de prêt par client est limité à 6% des fonds propres éligibles ;
- l'encours des prêts accordés aux 5 plus gros clients est limité à 20% des fonds propres éligibles ;
- l'encours d'un prêt est limité à 6% des fonds propres éligibles.

Nom	Prénom	Fonction
BELLEROPHON	FABRICE	Directeur adjoint Prêt sur gage
BUREAU	ELISABETH	Chargée de Clientèle VEC
CHWAT	NICOLAS	Directeur VEC
DELMOTTE	BRIGITTE	Directrice Générale adjointe
GIORGI	XAVIER	Directeur Général Délégué
KOPF	FANNY	Directrice Prêt sur gage
LEGENBRE	ELISE	Chargée de clientèle VEC

Article 3 : L'arrêté portant délégation de signature en date du 15 janvier 2025 est abrogé.

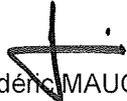
Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Crédit Municipal de Paris.

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée à

- M. le Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris,
- M. l'Agent comptable du Crédit Municipal de Paris,
- aux intéressés.

Fait à Paris, le 3 mars 2025

Le Directeur Général,


Frédéric MAUGET